

Transmetteur téléphonique vocal et digital

Protocoles CESA 200 et CONTACT ID

5 entrées d'alarme dont 1 entrée M/A

1 sortie télécommande + 4 entrées d'alarme dont 1 entrée M/A

2 sorties télécommandes + 3 entrées d'alarme dont 1 entrée M/A

SIMPL'VOX

Version 3



Photo non contractuelle



Fabrication Française

Notice d'installation

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS
SIMPL'VOX et ALTEC sont des marques déposées par ATLS

Sommaire

1. INTRODUCTION	4
2. CARACTERISTIQUES	4
3. CONSIGNES DE SECURITE	5
4. INSTALLATION DU SIMPL'VOX	6
4.1 Description du boîtier	6
4.2 Choix de l'emplacement et fixation du SIMPL'VOX	7
4.3 Description des borniers de raccordement	8
4.4 Raccordement de la ligne téléphonique	8
4.5 Raccordement de l'alimentation	10
4.6 Raccordement de la sortie blocage des sirènes	10
4.7 Raccordement des sorties télécommande	11
4.8 Description des entrées du SIMPL'VOX	12
4.9 L'entrée Marche / Arrêt	13
4.10 L'entrée E1	14
4.11 Les entrées E2, E3 et E4	14
4.12 Utilisation d'un contact normalement ouvert	15
4.13 Raccordement de l'autoprotection	16
5. PROGRAMMATION DU SIMPL'VOX	17
5.1 L'organisation de la programmation	17
5.2 Accès au mode programmation	20
5.3 Programmation des numéros de téléphone	20
5.4 Enregistrement des messages d'alarme	21
5.5 Programmation des différents codes	21
5.6 Programmation de la date et de l'heure	22
5.7 Télécommandes	23
5.8 Téléprogrammation	24
5.9 Sélection de l'écoute	24
5.10 Sélection du mode alternat ou mains libres	25
5.11 Durée de l'écoute / interphonie	25
5.12 L'écoute du site en mode téléprogrammation	26
5.13 Consultation de l'état du système	26
5.14 Consultation de la mémoire d'événements	26
5.15 Accès à la programmation du mode digital	27
5.16 Les paramètres du mode digital	27
5.17 Programmation du test cyclique	29

5.18 Inversion de l'information Marche/Arrêt	29
5.19 Sélection de l'écoute pour le mode digital.....	29
5.20 Activer ou désactiver le mode digital.....	30
5.21 Quitter le mode digital	30
5.22 Accès à la programmation technique.....	30
5.23 Polarité des entrées	30
5.24 Temporisation des entrées	31
5.25 Sélection des correspondants pour chaque entrée.....	31
5.26 Sélection de la détection et du niveau de batterie faible	32
5.27 Durée entre deux cycles d'appels en mode vocal.....	33
5.28 Sélection des entrées E3 et E4.....	34
5.29 Mode sans acquit (GSM/ADSL).....	34
5.30 Sélection de l'acquit par raccroché	35
5.31 Sélection de l'acquit au décroché	35
5.32 Sélection de l'acquit par la touche étoile ou dièse	35
5.33 Sélection du mode de numérotation	35
5.34 Mode test des entrées et simulation d'alarme E1	36
6. TEST DU SIMPL'VOX.....	37
6.1 Test du poste téléphonique raccordé derrière le SIMPL'VOX.....	37
6.2 Déroulement d'une transmission.....	37
6.3 Détection de sonnerie et téléprogrammation	37
7. ASTUCES.....	38
7.1 Remise à zéro des paramètres enregistrés	38
7.2 Programmation rapide	38
7.3 Interdiction sélective d'accès aux paramètres de base.....	38
7.4 Télécommande à impulsion avec acquit vocal.....	39
7.5 Consultation de l'état de l'équipement commandé par TC2.....	40
7.6 Utilité du voyant rouge en mode dialogue.....	40
7.7 Test cyclique en mode vocal.....	41
8. RESOLUTION DES PROBLEMES DE MISE EN SERVICE	41
9. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	43
10. GARANTIE	44

1. INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir le transmetteur téléphonique vocal et digital **SIMPL'VOX** de la gamme **ALTEC** et nous vous en remercions.

Intégrant les plus récentes innovations technologiques, ce dernier offre une programmation entièrement guidée par synthèse vocale, il permet entre autre de télécommander par téléphone la mise en route de l'éclairage, du chauffage, de connaître l'état du système d'alarme et même d'établir une interphonie en mode mains libres ...

Afin de vous permettre de bénéficier entièrement de ses fonctions et dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice rédigée à votre attention. Vous y trouverez l'explication détaillée de toutes les fonctions.

2. CARACTERISTIQUES

- Programmation en local ou à distance par téléphone.
- Protocoles supportés en mode digital CESA 200 et CONTACT ID.
- 4 numéros de téléphone pour les appels en mode digital (20 chiffres).
- 4 numéros de téléphone pour les appels en mode vocal (20 chiffres).
- 1 message général de 20s (identification du site).
- 4 messages de 20s associés aux 4 entrées d'alarme.
- 1 code d'accès à la programmation du mode digital.
- 1 code d'accès à la programmation du mode vocal.
- 1 code d'acquiescement des transmissions vocales.
- 1 code technique pour protéger les paramètres d'installation.
- 1 sortie télécommande de type bistable (TC1).
- 1 sortie télécommande à impulsion (TC2).
- 1 sortie blocage des sirènes pendant l'écoute ou l'interphonie.
- 1 entrée Marche/Arrêt (M/A).
- 1 entrée (E1) asservie par l'entrée M/A, temporisable de 0 à 9999 s.
- 3 entrées (E2, E3 et E4) de type 24h/24, temporisables de 0 à 9999 s.
- Seuil d'alerte pour la tension de la batterie réglable de 10 à 12V.
- Fonction dialogue en mode mains libres ou par alternat.
- Fonction d'interrogation de l'état du système par téléphone.
- Fonction test des entrées et simulation d'alarme.
- Mémoire de 250 événements horodatés.

3. CONSIGNES DE SECURITE



Lire attentivement les instructions ci-dessous avant d'installer le SIMPL'VOX

- Le SIMPL'VOX est exclusivement prévu pour un raccordement sur une ligne téléphonique de type analogique (réseau téléphonique commuté public) et en aucun cas directement sur une ligne NUMERIS
- La ligne téléphonique ne doit pas être une ligne restreinte et aucun autre téléphone, fax ou modem ne doit être raccordé en parallèle avec le SIMPL'VOX.
- Eviter d'installer le SIMPL'VOX près des appareils électriques susceptibles d'entraîner des variations importantes de courant (systèmes de climatisation qui sont allumés et éteints régulièrement ...)
- Placer le SIMPL'VOX à l'abri d'éventuelles sources d'interférences électromagnétiques, telles que les tableaux électriques
- Ne pas installer le SIMPL'VOX près d'un radiateur ou d'une source de chaleur, ni à proximité d'endroits humides (cuisine, salle de bain ou abri de jardin...)
- Ne pas obstruer, ni recouvrir les ouvertures du boîtier. Ne pas insérer d'objets dans les fentes
- Ne pas renverser de liquide sur le SIMPL'VOX
- Sauf indication contraire dans cette notice, ne pas essayer de réparer le SIMPL'VOX
- Eviter toute intervention sur le SIMPL'VOX par temps orageux

 ADSL	DEGROUPE	total	Le SIMPL'VOX ne peut pas fonctionner sur une ligne téléphonique totalement dégroupée qui ne dispose plus d'une ligne analogique. La présence d'une tension de ligne n'indique pas qu'une ligne téléphonique soit présente. Tester la ligne avec un combiné téléphonique pour vous assurer de son fonctionnement
		partiel	Pour raccorder le SIMPL'VOX sur une ligne téléphonique dégroupée partiellement, il faut obligatoirement installer un filtre ADSL spécial transmetteur d'alarme tel que le BO-ADSL ou l'ADSL-BOX

4. INSTALLATION DU SIMPL'VOX

4.1 Description du boîtier

Le SIMPL'VOX se présente dans un boîtier robuste en ABS traité anti-UV et de classe d'inflammabilité V0.

Son capot est fixé au châssis par 2 accroches fixes placées en bas et 2 autres flexibles placées en haut.

Pour démonter le capot du châssis, utilisez un tournevis plat pour repousser les 2 accroches flexibles situées sur la partie supérieure du boîtier.

Le capot, une fois mis en place, agit automatiquement sur un contact assurant l'autoprotection à l'ouverture du boîtier.

Il est important, lors de l'installation, de laisser suffisamment d'espace autour du boîtier (au moins 1cm).

Figure 1 :

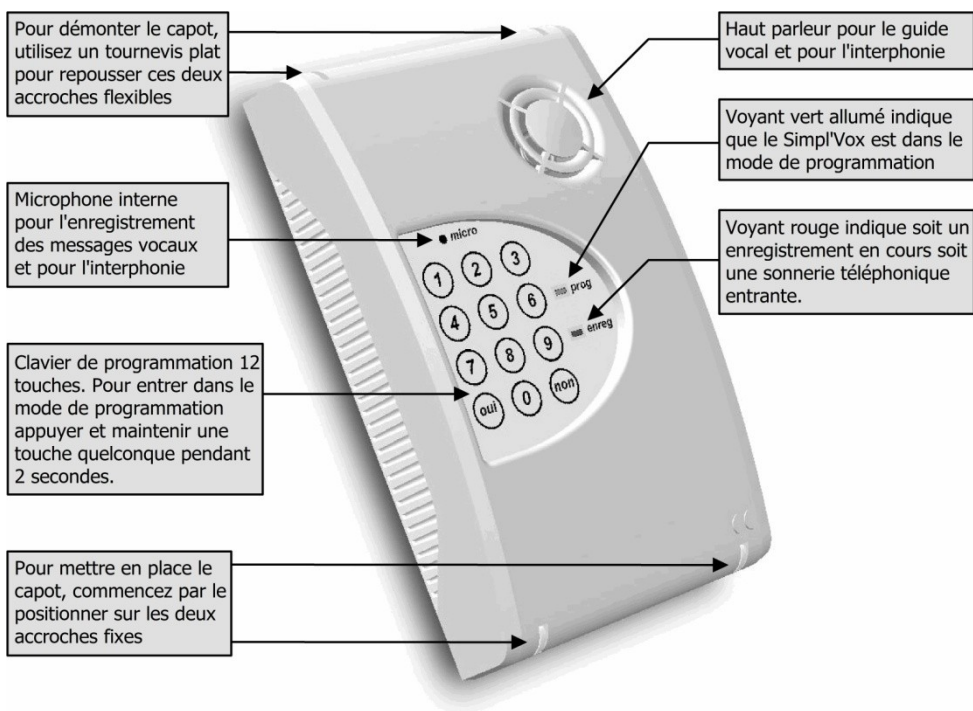
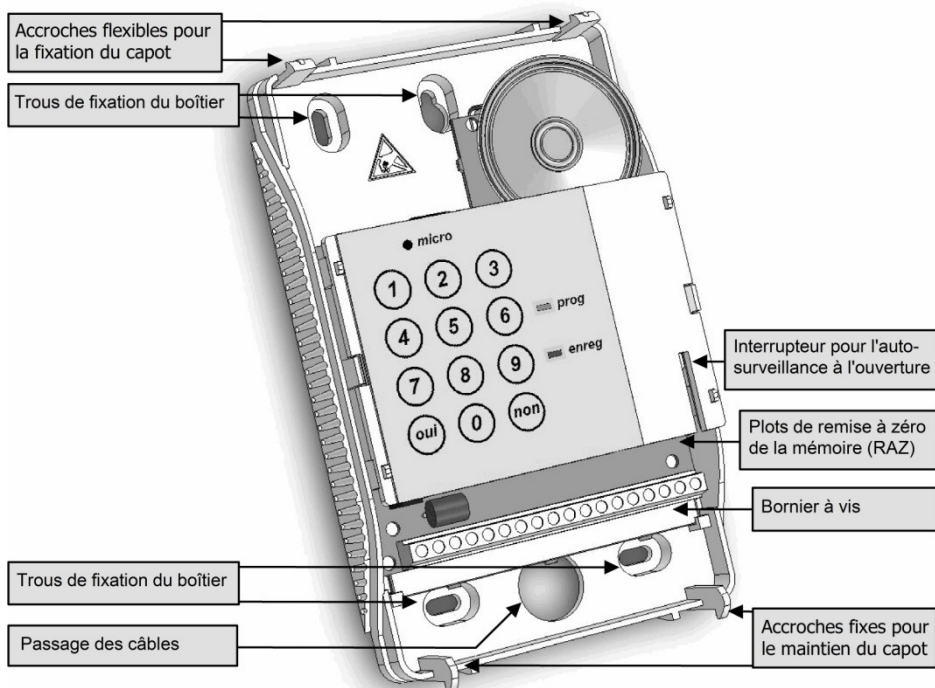


Figure 2 :



4.2 Choix de l'emplacement et fixation du SIMPL'VOX

Le SIMPL'VOX est exclusivement prévu pour un usage en intérieur sec. Il est impératif d'examiner les locaux et de procéder à des essais après l'installation du transmetteur.

Comme pour tout appareil électronique, évitez de le placer à proximité de sources génératrices de perturbations électriques mais aussi de chaleur, de froid et d'humidité.

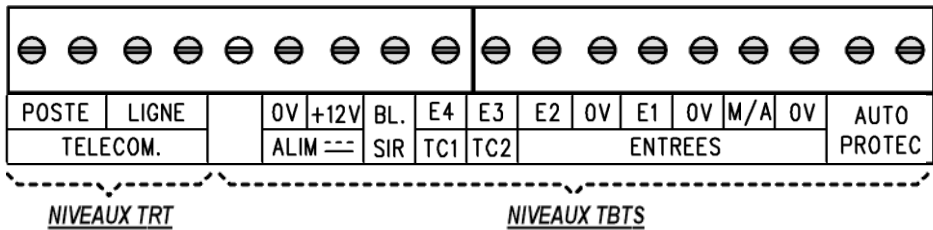
Une fois l'emplacement choisi, et avant de fixer le transmetteur au mur, il est important de vérifier qu'un espace suffisant (au moins 1 cm) a été respecté autour du boîtier.

Le boîtier se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à la surface du SIMPL'VOX, en utilisant 3 vis à têtes rondes de diamètre 4 à 5 mm et de 35 à 40 mm de longueur (non fournies).

4.3 Description des borniers de raccordement

Au sens de la norme EN 60950, les tensions présentes sur les 4 borniers de gauche sont de niveau TRT (Tension de réseau de télécommunication).
 Les autres sont de niveau TBTS (Très basse tension de sécurité) au sens de la norme EN 60950. L'alimentation électrique du SIMPL'VOX doit être fournie par une source à puissance limitée.

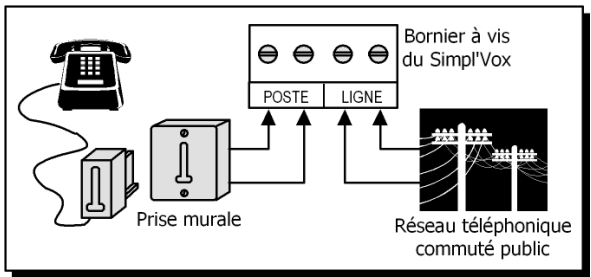
Figure 3 :



4.4 Raccordement de la ligne téléphonique

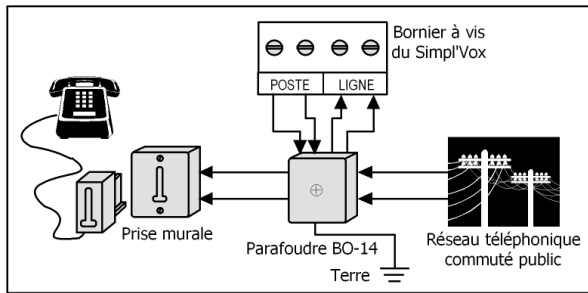
Le SIMPL'VOX s'installe entre l'arrivée de la ligne téléphonique et les prises murales. Lors d'une transmission d'alarme, le transmetteur coupe la liaison vers les prises murales. Il devient alors prioritaire sur la ligne téléphonique.

Figure 4 :



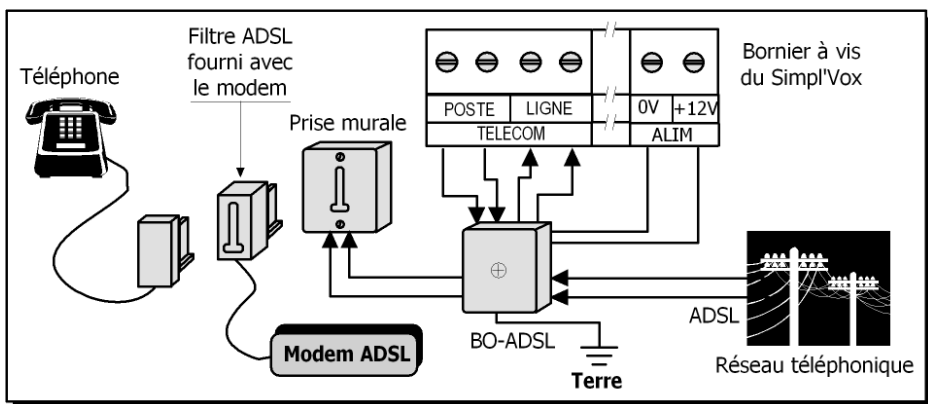
i Les surtensions sur la ligne téléphonique dues à la foudre représentent la principale cause de détérioration des transmetteurs. **Malgré la protection intégrée au SIMPL'VOX, sur son circuit électronique, il est vivement recommandé d'installer un parafoudre de type BO-14, avec écoulement de la perturbation à la terre.**

Figure 4a :



i Dans le cas d'une ligne ADSL dégroupée partiellement, l'utilisation d'un BO-ADSL ou d'un ADSL-BOX entre l'arrivée de la ligne téléphonique et les prises murales facilite le câblage du transmetteur. Le BO-ADSL permet non seulement le bon fonctionnement du transmetteur grâce à son filtre ADSL intégré, mais possède également un parafoudre très efficace.

Figure 5 :



4.5 Raccordement de l'alimentation

L'alimentation du SIMPL'VOX doit être fournie par une source à puissance limitée en courant continu avec une tension comprise entre 12 et 14V (min. = 9V; max. = 15V).

Le transmetteur est protégé contre les inversions de polarité.

Il offre aussi la possibilité d'activer par programmation un détecteur de tension faible intégré qui peut déclencher une transmission d'alarme.

Le seuil d'alerte est programmable de 10 à 12V par pas de 0,5V.

4.6 Raccordement de la sortie blocage des sirènes

Les sirènes sont en général maintenues en veille par un signal de commande, le plus souvent un +12V $\overline{\text{---}}$.

En alarme, la centrale coupe le signal de blocage des sirènes pour les déclencher.

C'est donc la sortie SIR du SIMPL'VOX qui prendra le relais pour les arrêter durant l'écoute et/ou l'interphonie.

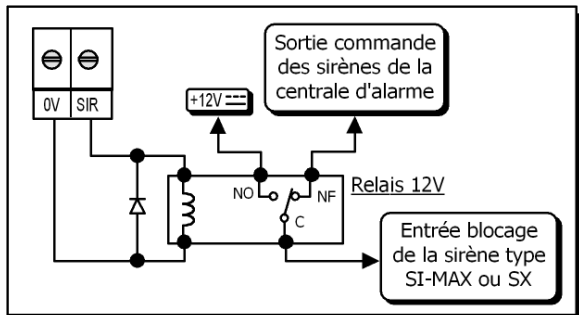
Cette sortie s'active automatiquement dès que le SIMPL'VOX entre en mode écoute des bruits ambiants ou en mode dialogue.

• 1	Certaines centrales d'alarme ne se contentent pas de couper le +12V de blocage des sirènes, elles changent d'état en passant du +12V au 0V. Dans ce cas il faut protéger la sortie SIR du SIMPL'VOX car la centrale risque de mettre en court-circuit cette sortie avec un 0V.
------------------------------	--

Sont proposées deux méthodes de câblage de la sortie SIR :

- Par l'utilisation d'un relais (figure 6), isolant totalement le SIMPL'VOX, et permettant même de piloter des sirènes qui se déclenchent directement en appliquant leur +12V d'alimentation. Le courant maximum de cette sortie est de 25mA, suffisant pour actionner un relais de type 12V-0,3W

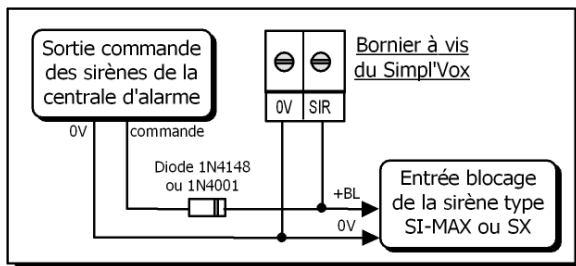
Figure 6 :



Le paramétrage de cette entrée (figure 7), implique un court-circuit franc de la sortie SIR avec un 0V.

Il est important que le 0V soit commun à tous les équipements.

Figure 7 :



4.7 Raccordement des sorties télécommande

Le SIMPL'VOX possède deux sorties télécommande à faible pouvoir de commutation, actionnables aussi bien en local, qu'à distance par téléphone.

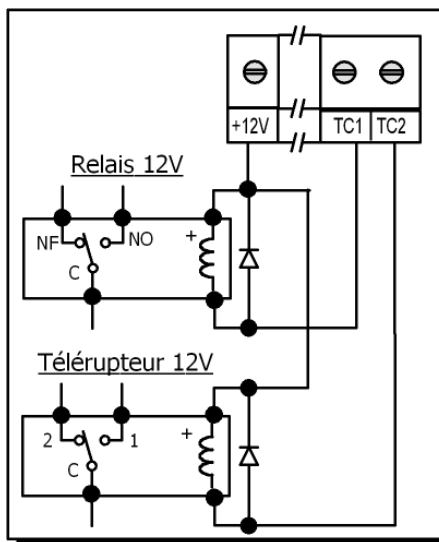
La première : TC1 de type bistable. Son état peut être modifié (état commuté ou non). Elle maintient cet état.

La seconde : TC2 impulsionnelle. A chaque fois que l'utilisateur l'actionne, elle passe à l'état commuté durant 1 seconde puis elle revient à son état normal (non commuté). Principalement utilisée pour commander les télérupteurs.

Par commutation, il faut entendre : un 0V apparaît sur la sortie lorsque celle-ci est actionnée.

Le pouvoir de commutation de ces sorties est limité à 50mA, suffisant pour piloter un relais ou un télérupteur.

Figure 8 :



4.8 Description des entrées du SIMPL'VOX

Le SIMPL'VOX offre quatre entrées d'alarme et une entrée Marche/Arrêt (M/A).

Toutes ces entrées réagissent à la disparition de leur signal de commande : une boucle reliée au 0V (polarité négative), ou une tension positive de 4 à 15V (polarité positive).

Par défaut les entrées du SIMPL'VOX sont programmées pour être pilotées par une boucle reliée au 0V (polarité négative). Pour modifier ce paramètre, il faut entrer dans le mode de programmation technique détaillé en paragraphe 5.23.

Chaque entrée peut être indépendamment programmée en polarité positive ou négative mais toujours en boucle normalement fermée.

Les entrées 3 et 4, utilisent les mêmes bornes que les sorties télécommande TC1 et TC2. Par défaut ce sont les télécommandes qui sont activées. L'activation ou la désactivation des entrées à la place des télécommandes, se fait par programmation dans le mode technique détaillé en paragraphe 5.28.

4.9 L'entrée Marche / Arrêt

L'entrée M/A reçoit le signal en provenance de la centrale d'alarme qui lui indique l'état du système. Elle permet également d'interrompre une transmission d'alarme en cours, lors de l'arrêt de la centrale.

Dans le cas d'un déclenchement d'alarme involontaire, l'utilisateur en arrêtant sa centrale d'alarme, arrête automatiquement son transmetteur grâce à cette entrée.

Pour le SIMPL'VOX, le système est à l'ARRÊT lorsque la tension de commande est présente et en MARCHÉ lorsque celle-ci est absente. Les figures 9 et 10 montrent des exemples de câblage.

- 1 **Présence du signal de commande (boucle fermée) = état normal**
Absence du signal de commande (boucle ouverte) = état d'alarme
L'état normal en configuration négative = boucle reliée au 0V
L'état normal en configuration positive = tension positive de 4 à 15V

Figure 9 :

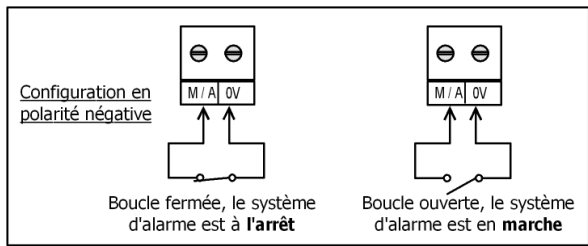
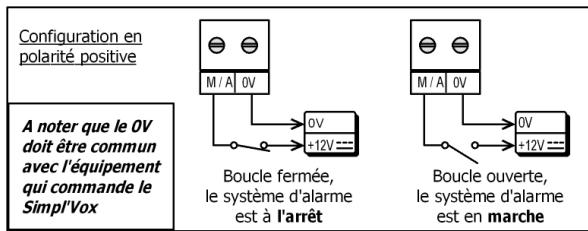


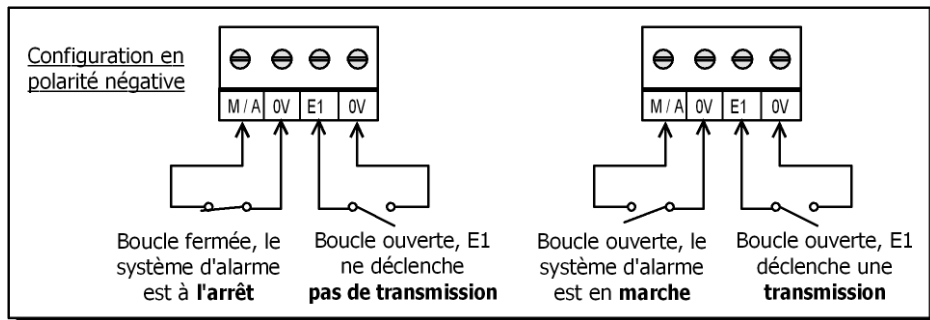
Figure 10 :



4.10 L'entrée E1

L'entrée E1 est asservie par l'entrée M/A : un déclenchement de E1 n'est possible que lorsque la centrale d'alarme est en MARCHE (en l'absence du signal de commande sur l'entrée M/A).

Figure 11 :



4.11 Les entrées E2, E3 et E4

Les entrées E2 à E4 sont de type 24h/24 : une ouverture de la boucle de l'entrée déclenche une transmission d'alarme quel que soit l'état de l'entrée M/A et donc quel que soit l'état du système d'alarme.

Dans le cas d'un déclenchement involontaire de l'une de ces entrées, l'entrée M/A permet d'interrompre la transmission par une transition de son état « à l'ARRET » vers l'état « en MARCHE », puis de nouveau « à l'ARRET ».

Les entrées E3 et E4, utilisent les mêmes bornes que les sorties télécommande TC1 et TC2. Par défaut ce sont les télécommandes qui sont activées. L'activation ou la désactivation des entrées à la place des télécommandes, se fait par programmation dans le mode technique.

- **1** Pour éviter les déclenchements intempestifs :
 - Si l'entrée E2 n'est pas utilisée, il faut relier celle-ci au plot 0V qui lui est associé et laisser la polarité en configuration négative.
 - Si E3 ou E4 n'est pas utilisée, il faut la programmer en sortie télécommande.

4.12 Utilisation d'un contact normalement ouvert

Dans certains cas, il est nécessaire qu'une entrée déclenche une transmission suite à l'apparition d'un signal de commande.

Si un contact normalement ouvert est utilisé, ou si la centrale d'alarme ne peut fournir qu'un signal de commande sous la forme d'une tension positive : il faut suivre les méthodes de câblage représentées par les figures 12 et 13.

Dans ces deux cas il est important que l'alimentation du SIMPL'VOX soit commune avec la centrale d'alarme.

Figure 12 :

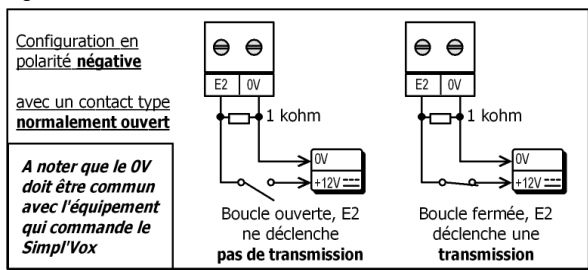
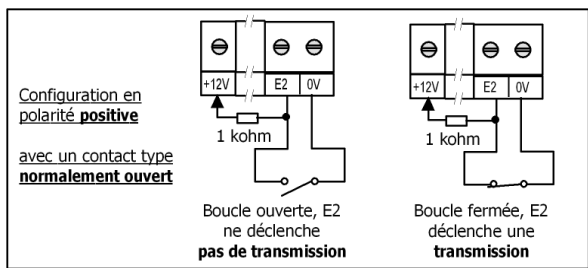


Figure 13 :



4.13 Raccordement de l'autoprotection

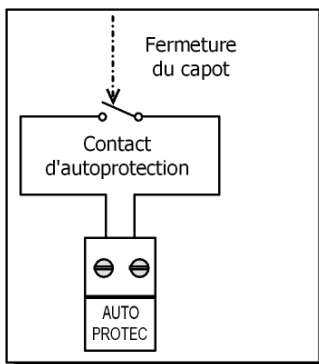
Les deux bornes marquées AUTO PROTEC, sont reliées à un contact normalement fermé lorsque le boîtier du SIMPL'VOX est fermé.

Le capot, une fois mis en place, agit automatiquement sur le contact d'autoprotection, et ne nécessite aucun réglage particulier ni polarité à respecter.

Toutefois, il est vivement recommandé de tester son bon fonctionnement avant la mise en route du système d'alarme.

Le courant maximum admissible pour ce contact est de 100mA.

Figure 14 :



5. PROGRAMMATION DU SIMPL'VOX

5.1 L'organisation de la programmation

Deux méthodes de programmation du SIMPL'VOX sont proposées :

Le mode ASSISTE : dans ce mode le transmetteur permet uniquement le paramétrage des transmissions vocales. Il pose automatiquement les questions essentielles pour une mise en route rapide. Très pratique pour l'utilisateur qui programme le SIMPL'VOX pour la première fois.

Le mode NON ASSISTE : destiné aux utilisateurs habitués au SIMPL'VOX, ce menu permet un accès sélectif et donc plus rapide à un paramètre choisi. A chaque numéro est associé une fonction : pour modifier un paramètre, il suffit de composer le numéro correspondant, puis de valider par la touche OUI pour y accéder immédiatement.

Pour accéder aux paramètres du mode technique ou du menu digital, il faut obligatoirement choisir le mode NON ASSISTE.

Le menu TECHNIQUE : réservé au technicien qui connaît parfaitement le fonctionnement du SIMPL'VOX, ce menu donne accès aux paramètres d'installation (polarité des entrées, temporisations, ...).

0 0 oui

Pour accéder au menu TECHNIQUE, composez deux fois 0 puis OUI pour valider.

Le mode DIGITAL : réservé au technicien, pour programmer les différents codes qui seront transmis au centre de télésurveillance, en utilisant l'un des 2 protocoles CESA ou CONTACT ID.

Le mode DIGITAL, tout comme le mode vocal dispose aussi d'un mode de programmation assistée.

0 9 oui

Pour accéder au mode DIGITAL, composez 0 puis 9 et enfin OUI pour valider. Le transmetteur propose alors d'être assisté ou non pour la programmation digitale du transmetteur.

0 0 oui

Pour revenir au menu PRECEDENT en mode digital non assisté, composez deux fois 0 puis OUI pour valider.

(2 secondes) non

Pour quitter la programmation à tout moment il suffit de garder la touche NON enfoncée pendant deux secondes.

Les différents menus de la programmation du SIMPL'VOX sont représentés sur la figure 15 & 16 des pages suivante.

Figure 15 : Organisation de la programmation du mode VOCAL & TECHNIQUE

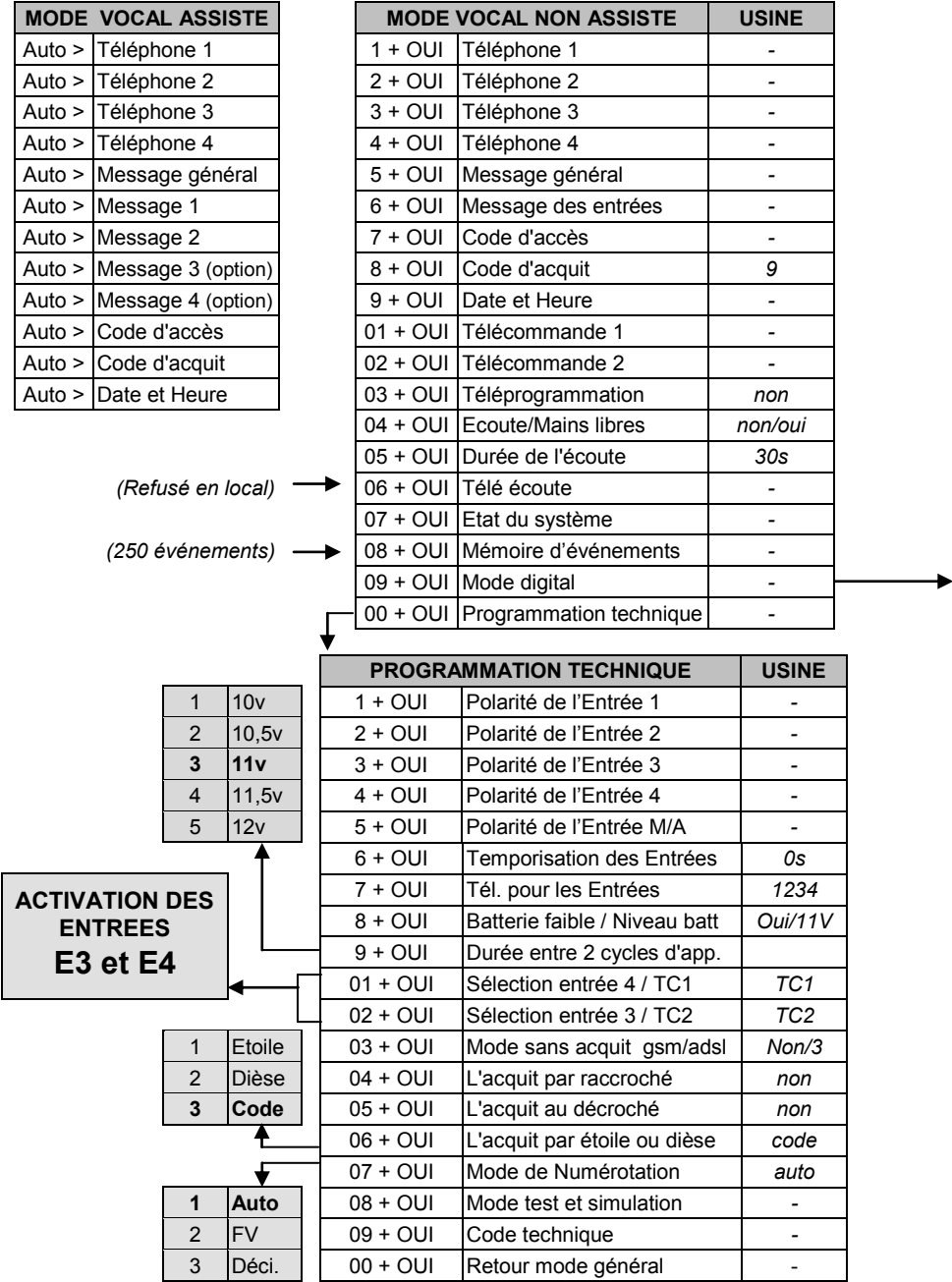


Figure 16 : Organisation de la programmation du mode DIGITAL

MODE DIGITAL ASSISTE	
Auto >	Téléphone digital 1
Auto >	Téléphone digital 2
Auto >	Téléphone digital 3
Auto >	Téléphone digital 4
Auto >	Protocole
Auto >	Code transmetteur
Auto >	▣Code pour l'entrée 1
Auto >	▣Code pour l'entrée 2
Auto >	▣Code pour l'entrée 3 (option)
Auto >	▣Code pour l'entrée 4 (option)
Auto >	▣Code pour M/A
Auto >	▣Code batterie faible
Auto >	▣Code test cyclique
Auto >	Date et Heure
Auto >	Début du test cyclique
Auto >	Durée entre 2 tests
Auto >	Ecoute/Mains libres

MODE DIGITAL NON ASSISTE		USINE
1 + OUI	Téléphone digital 1	-
2 + OUI	Téléphone digital 2	-
3 + OUI	Téléphone digital 3	-
4 + OUI	Téléphone digital 4	-
5 + OUI	Code d'accès digital	-
6 + OUI	Protocole	CESA
7 + OUI	Code transmetteur	-
8 + OUI	▣Code pour les entrées	-
9 + OUI	▣Code Marche/Arrêt	-
01 + OUI	▣Code batterie faible	-
02 + OUI	▣Code Mise à jour	-
03 + OUI	▣Code Mode digital actif	-
04 + OUI	▣Code test cyclique	-
05 + OUI	Début du test cyclique	-
06 + OUI	Durée entre 2 tests	24 h.
07 + OUI	Inversion M/A	norm
08 + OUI	Ecoute/Mains libres	Non/oui
09 + OUI	Activer mode digital	-
00 + OUI	Retour mode général	-

▣ ces codes sont transmis en mode digital et indiquent la nature de l'alarme.

CESA : codes à 2 chiffres

CONTACT ID : codes à 3 chiffres préprogrammés

5.2 Accès au mode programmation

(2 secondes)



Pour démarrer, il faut appuyer sur une touche quelconque du clavier et maintenir celle-ci enfoncée pendant deux secondes.

Le SIMPL'VOX dit alors :



Bonjour, voulez-vous être assisté(e) ?

Ou si un code d'accès est déjà programmé :



Bonjour, composez votre code d'accès ?

Pour continuer, il suffit de répondre à la question et se laisser guider par la synthèse vocale.

5.3 Programmation des numéros de téléphone

Le SIMPL'VOX vous permet d'enregistrer jusqu'à 4 numéros de téléphone de 20 chiffres chacun. Lors de l'accès à cette fonction, il vérifie si un numéro a déjà été enregistré. Si c'est le cas, le transmetteur annonce le numéro préalablement enregistré et vous propose : soit de conserver le numéro, soit de le modifier.

(2 secondes)



Si le SIMPL'VOX est installé derrière un standard téléphonique, il doit composer un code (préfixe) pour obtenir la ligne extérieure avant de composer le numéro du correspondant. Pour enregistrer une pause après le préfixe « 0 », maintenez appuyée la touche « 0 » jusqu'à ce que le transmetteur confirme l'opération. Puis relâchez la et composez la suite du numéro.

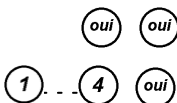


Vous avez composé : zéro, pause, zéro, trois, ...
Voulez-vous modifier ?

Lorsque vous avez composé tous les chiffres d'un numéro de téléphone, validez l'opération par la touche OUI. Le transmetteur répète ces chiffres et vous propose : soit d'enregistrer le numéro dans la mémoire (eeprom), soit de le modifier.

Pour effacer un numéro enregistré en mémoire, il suffit lorsque le SIMPL'VOX vous propose de le modifier, de répondre OUI, puis lorsqu'il vous propose de composer le nouveau numéro, de valider une deuxième fois par la touche OUI sans composer de numéro.

En mode NON ASSISTE, les touches 1, 2, 3 et 4 donnent accès aux 4 numéros de téléphone.



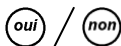
5.4 Enregistrement des messages d'alarme

Cinq messages vocaux de 20 secondes peuvent être enregistrés : le message général permettant d'identifier le site, le message 1 associé au déclenchement de l'entrée E1, le message 2 pour l'entrée E2 etc....

Lors d'une transmission d'alarme, le correspondant appelé entend le message général (ce, quel que soit l'entrée déclenchée), suivi du message associé à l'entrée de déclenchement. Ces deux messages sont annoncés deux fois.

Si la transmission est déclenchée par le détecteur de batterie faible, le SIMPL'VOX émet le message général suivi d'un message préenregistré en usine : « batterie faible ».

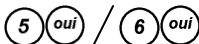
Cette fonction vous propose successivement d'enregistrer, d'écouter puis de modifier les messages vocaux. Pour répondre aux questions du SIMPL'VOX : appuyez sur les touches OUI ou NON.



Pour terminer un enregistrement avant les 20 secondes de durée maximale, il vous suffit d'appuyer sur les touches OUI ou NON.



En mode NON ASSISTE, les touches 5 et 6 donnent accès respectivement au message général et au sous menu des messages 1 à 4.



I Si les entrées E3 et E4 n'ont pas été activées par le biais des menus 01 et 02 dans le mode technique, le transmetteur ne propose pas l'enregistrement des messages qui leurs sont associés (voir §5.28).

5.5 Programmation des différents codes

Quatre codes de 1 à 4 chiffres peuvent être programmés :

- le code (général) d'accès à la programmation
- le code d'acquit (connu des correspondants appelés par le SIMPL'VOX)
- le code technique protégeant vos paramètres d'installation
- le code d'accès au mode digital

Les codes d'accès général, digital et technique peuvent être effacés alors que le code d'acquit ne peut pas l'être. L'opération de remise à zéro de la mémoire, efface tous les codes sauf le code d'acquit, qui prend la valeur par défaut : 9.

Le code (général) d'accès a trois fonctions :

- protéger l'accès à la programmation du SIMPL'VOX en local et à distance par téléprogrammation
- interrompre une transmission d'alarme à tout moment en le composant en local, sur le clavier en face avant
- acquitter une transmission d'alarme vocale tout comme le code d'acquit et par la même opération, entrer en mode téléprogrammation sans rappeler le SIMPL'VOX.

Le code d'acquit n'est utilisable qu'en alarme. Lors d'une transmission d'alarme vocale, le correspondant entend les messages vocaux (2 fois), puis le transmetteur demande de composer le code d'acquit pour arrêter le cycle d'appels. Si le code par défaut (9) n'a pas été modifié, le SIMPL'VOX annonce clairement :



Composez le NEUF pour acquitter !



oui

Pour enregistrer un code à 1,2 ou 3 chiffres (4 étant le maximum), il faut, lors de la programmation de celui-ci, après avoir composé le nouveau code, valider par la touche OUI. Le transmetteur répète les chiffres composés, puis vous propose, soit d'enregistrer le code dans la mémoire, soit de le modifier.

Pour effacer un code enregistré en mémoire, il suffit lorsque le SIMPL'VOX vous propose de modifier celui-ci, de répondre en appuyant sur la touche OUI, puis lorsqu'il propose de composer le nouveau code, de valider une deuxième fois par la touche OUI sans composer de code.

oui

oui

7 oui / 8 oui

En mode NON ASSISTE, les touches 7 et 8 donnent accès respectivement au code d'accès et au code d'acquit.

5.6 Programmation de la date et de l'heure

Le SIMPL'VOX utilise la date et l'heure pour horodater chacun des 250 derniers événements, qu'il enregistre dans sa mémoire non volatile. Il l'utilise également comme référence pour déclencher le premier test cyclique (voir la programmation du début du test cyclique). Il est donc important de programmer correctement la date et l'heure et de prendre en compte les changements d'heure ETE/HIVER qui ne sont pas gérés automatiquement par le SIMPL'VOX.

9 oui

Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 9 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet de modifier la date et l'heure.

1 . La date et l'heure ne sont pas secourues en cas coupure de l'alimentation électrique. Il faut donc mettre à l'heure le SIMPL'VOX à chaque remise sous tension

5.7 Télécommandes

L'accès à ces fonctions est automatiquement refusé par le SIMPL'VOX si les entrées E3 et E4 sont programmées à la place.

Les deux télécommandes peuvent être actionnées aussi bien en local par le clavier en face avant, qu'à distance par un téléphone à touches multifréquences en mode téléprogrammation.

0 1 oui

- La première (TC1) : de type bistable, son état peut être modifié (état commuté ou non) et elle maintient cet état. Lors de l'accès à cette fonction en mode programmation non assisté, le SIMPL'VOX annonce l'état actuel de celle-ci avant de proposer de modifier cette position. L'état MARCHE pour COMMUTE et ARRET pour NON COMMUTE.

0 2 oui

- La seconde (TC2) : de type impulsienne, à chaque fois que l'utilisateur l'actionne, elle passe à l'état commuté durant 1 seconde puis elle revient à son état normal (non commuté). Principalement utilisée pour commander les télérupteurs.

Par commutation, il faut entendre : un 0V apparaît sur la sortie lorsque celle-ci est actionnée. Le pouvoir de commutation de ces sorties est limité à 50mA, suffisant pour piloter un relais ou un télérupteur. Si un télérupteur est utilisé pour la mise en marche et l'arrêt à distance de la centrale d'alarme et si l'entrée M/A est câblée selon les plans de raccordement, alors le SIMPL'VOX est capable d'annoncer à l'utilisateur, l'état du système (en marche ou à l'arrêt) par synthèse vocale et ce à travers la ligne téléphonique.

0 1 oui / 0 2 oui

En mode NON ASSISTE, les touches 01 et 02 donnent accès respectivement aux télécommandes TC1 et TC2.

5.8 Téléprogrammation

Pour l'utilisateur, qu'il soit en face du produit ou derrière un combiné téléphonique situé à plusieurs centaines voir milliers de kilomètres, l'utilisation de son transmetteur ne lui sera pas plus compliquée. L'assistance vocale est totale dans les deux cas.

Toutes les fonctions de la programmation, excepté l'enregistrement des messages, sont accessibles en mode téléprogrammation.



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 3 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet d'activer ou de désactiver la téléprogrammation.

i A noter que le SIMPL'VOX n'autorise les accès en mode téléprogrammation que si un code d'accès a été enregistré.

Pour accéder à la programmation du SIMPL'VOX à distance avec un téléphone à touches multifréquences, vous devez effectuer un double appel du numéro du site où l'appareil est installé.

Lors du premier appel : après la numérotation, attendez une sonnerie, puis raccrochez. (Il est important de raccrocher avant la troisième sonnerie). Attendez ensuite 5 secondes avant de rappeler le SIMPL'VOX.

Après la deuxième sonnerie : le transmetteur décroche, puis émet à travers la ligne téléphonique :



Bonjour, composez votre code d'accès ?

Suivez le guide vocal en sachant que les touches **OUI** et **NON** du SIMPL'VOX sont respectivement remplacées par les touches * et # du téléphone.

5.9 Sélection de l'écoute

Lors d'une transmission d'alarme, le SIMPL'VOX permet au correspondant téléphonique, d'écouter les bruits ambiants du site surveillé. Durant cette phase d'écoute, le correspondant a la possibilité de parler et d'être entendu sur le site, grâce au haut-parleur intégré au SIMPL'VOX. Dans ce document, ce mode est aussi appelé interphonie ou dialogue.



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 4 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet d'activer ou de désactiver l'écoute.

5.10 Sélection du mode alternat ou mains libres

Le SIMPL'VOX propose deux méthodes pour établir un dialogue entre le correspondant téléphonique et la(les) personne(s) se trouvant sur le site :



- **l'interphonie en mode alternat** : le correspondant commute soit le microphone, soit le haut-parleur pour écouter ou parler, en appuyant sur la touche 0 de son téléphone. Il est alors le seul à décider qui parle et qui écoute. A chaque appui sur la touche 0, le sens du dialogue change.
- **l'interphonie en mode mains libres** : aucune manipulation n'est nécessaire, la commutation est gérée par le SIMPL'VOX automatiquement.



Pour établir un dialogue clair, la personne se trouvant sur le site pourra observer le voyant rouge sur le clavier du SIMPL'VOX et prendre la parole que lorsque celui-ci sera allumé.

L'accès à cette fonction est automatiquement géré par le SIMPL'VOX, après la sélection de l'écoute. Si l'écoute est activée, alors le transmetteur poursuit avec le choix du mode : mains libres ou alternat.

5.11 Durée de l'écoute / interphonie

Lors d'une transmission d'alarme vocale, après la diffusion des messages, si l'écoute a été programmée, le SIMPL'VOX entre dans le mode écoute / dialogue pour une durée déterminée. La valeur initiale (par défaut après RAZ) est de 30 secondes et peut être programmée de 1 à 99 secondes.

A la fin de cette temporisation, le transmetteur demande au correspondant s'il veut continuer l'écoute / dialogue.

- Si la réponse est OUI (touche *), l'écoute est relancée pour la même durée.
- Si la réponse est NON (touche #), le transmetteur demande le code d'acquit pour mettre fin aux appels.

Il est aussi possible d'interrompre l'écoute, en composant #, afin de passer rapidement au code d'acquit.

Pour le mode digital, la durée de l'écoute / dialogue est figée à 90 secondes avec la possibilité de relancer.

Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 5 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet de programmer cette temporisation.



5.12 L'écoute du site en mode téléprogrammation

Lors de la téléprogrammation du SIMPL'VOX, dans le mode NON ASSISTE, il est possible d'accéder directement à la fonction écoute / dialogue en composant les touches 0, 6 puis la touche étoile.



Cette fonction n'est pas accessible en programmation locale.

5.13 Consultation de l'état du système

Il est possible d'interroger, par téléphone, le SIMPL'VOX pour connaître l'état du système d'alarme (en marche ou à l'arrêt)



Pour cela : entrez par téléprogrammation en mode NON ASSISTE, composez les touches 0, 7 puis la touche étoile pour valider. L'état de l'entrée M/A est alors annoncé par synthèse vocale. Si la boucle de l'entrée M/A est ouverte :



Système en marche !

5.14 Consultation de la mémoire d'événements

Le SIMPL'VOX enregistre dans sa mémoire les 250 derniers événements survenus avec la date et l'heure.



Pour consulter les déclenchements enregistrés, composez 0, 8 puis OUI dans le mode NON ASSISTE.

Les événements sont annoncés un par un en commençant par le dernier enregistré qui est généralement l'accès à la programmation.



le 10/12/2004 à 11h 43mn : accès en mode programmation

Il est possible d'accélérer la lecture en appuyant sur la touche NON pour avancer jusqu'à une date précise et aussi de revenir en arrière avec la touche OUI.

L'appui sur une quelconque touche numérique permet de quitter la lecture des événements.

5.15 Accès à la programmation du mode digital

Le SIMPL'VOX intègre deux transmetteurs en un. Le premier pour la transmission d'alarme en mode vocal et le second pour la transmission en mode digital. Il est possible d'activer les deux modes de transmission pour une même alarme ou bien un seul des deux. Si les deux modes sont programmés, la transmission digitale est prioritaire. L'alarme est d'abord transmise en mode digital puis en vocal.

0 9 oui

Les paramètres du mode digital sont regroupés dans un sous menu à part. Pour y accéder, il faut composer 0, 9 puis la touche OUI dans le mode NON ASSISTE.

Le transmetteur propose alors d'être assisté ou non pour la programmation digitale du transmetteur.

L'accès à ce sous menu peut être protégé par un code de 1 à 4 chiffres (voir programmation des différents codes).

5.16 Les paramètres du mode digital

Dans le sous menu digital, Le SIMPL'VOX permet la programmation des 4 numéros de téléphone pour les transmissions digitales, le code d'accès digital, l'ensemble des codes identifiant le transmetteur et les alarmes ainsi que le test cyclique et l'écoute/interphonie.

1 4 oui
5 oui

La procédure pour enregistrer, modifier ou effacer un numéro de téléphone digital, est la même que pour les numéros de téléphone du mode vocal. De même pour le code d'accès digital.

Le SIMPL'VOX permet de transmettre ces données en utilisant soit le protocole CESA soit le protocole CONTACT ID (les plus courants en France).

6 oui

Le protocole est la façon dont les informations d'alarme sont transmises vers le système de réception d'alarme du télésurveilleur.

Lors d'une transmission digitale, le SIMPL'VOX envoie en premier son code transmetteur puis indique s'il s'agit d'une apparition ou d'une disparition de défaut et enfin le code identifiant l'entrée ou l'alarme (entrée 1 à entrée 4 ou batterie faible).

7 oui

Le code transmetteur est un numéro de 4 ou 5 chiffres permettant au télésurveilleur d'identifier le client. Sans ce code, aucune transmission digitale n'aura lieu.

L'information Apparition ou Disparition est générée automatiquement par le SIMPL'VOX. Si une transmission digitale est programmée pour l'entrée E1, il y aura obligatoirement une transmission pour indiquer le retour de cette entrée à son état initial.

ACCES	FONCTION	DESCRIPTION
8 + OUI	Code pour E1 à E4	Code transmis à chaque apparition / disparition de défaut de E1..4
9 + OUI	Code Marche/Arrêt	Code transmis à chaque apparition / disparition de défaut de M/A
01 + OUI	Code batterie faible	Code transmis à chaque apparition / disparition de défaut batterie
02 + OUI	Code Mise à jour	Code transmis à chaque modification des paramètres enregistrés
03 + OUI	Code Mode digital actif	Code transmis à chaque activation / désactivation du mode digital
04 + OUI	Code test cyclique	Code transmis à intervalle régulier programmé en heure

Le code identifiant l'alarme (E1 à E4, Marche/Arrêt, Batterie faible...) est un numéro d'identification de zone de 2 chiffres (00 à 99) pour le protocole CESA. Si une entrée ne doit pas transmettre en digital, il suffit d'effacer le code correspondant.

Pour le protocole CONTACT ID, le SIMPL'VOX transmet un code à 3 chiffres indiquant la nature de l'alarme (intrusion, feu, auto-protection...). Pour les alarmes marche/arrêt, défaut batterie, test cyclique, le SIMPL'VOX génère automatiquement le code correspondant. Pour les entrées E1 à E4, par défaut, c'est le code 130 (alarme intrusion) qui est programmé. Il est possible de programmer un autre code si l'entrée est utilisée pour la surveillance d'un défaut technique par exemple. Le tableau ci-dessous donne quelques exemples de code pour le protocole Contact ID.

100	Alarme médicale
110	Alarme incendie
200	Alarme supervision incendie
120	Alarme panique
122	Alarme panique silencieuse
124	Alarme accès sous contrainte
130	Alarme intrusion
131	Alarme périmétrique
132	Alarme intérieure
136	Alarme extérieure
146	Alarme intrusion silencieuse
140	Alarme générale
137	Alarme auto protection

144	Alarme auto protection capteur
147	Alarme supervision capteur
133	Alarme 24h/24 intrusion
150	Alarme 24h/24 technique
151	Alarme 24h/24 gaz
152	Alarme 24h/24 réfrigération
158	Alarme 24h/24 température haut
159	Alarme 24h/24 température bas
300	Défaut système
301	Coupure alimentation secteur
302	Batterie système faible
311	Batterie système absent ou HS
466	Prise de service / Fin de service

0 2 oui

Le code pour mise à jour peut être demandé par le télésurveilleur qui souhaite être informé de toute intervention sur le SIMPL'VOX avec modification de la programmation.

0 3 oui

Le code pour mode digital actif peut servir pour indiquer la prise de service d'un gardien ou bien pour un utilisateur occasionnel du service de télésurveillance. En effet, si une

personne souhaite utiliser son transmetteur en mode vocal toute l'année et ne bénéficier de la télésurveillance que lors de ses déplacements (vacances, week-end...), cette fonction permet d'informer le télésurveilleur du début et fin de chaque période d'utilisation du service (voir activer ou désactiver le mode digital).

5.17 Programmation du test cyclique

Dans le sous menu digital, Le SIMPL'VOX permet la programmation du code identifiant le test cyclique, la date et l'heure de la première transmission et la durée entre deux transmissions.

0 4 oui

Il est possible de désactiver le test cyclique simplement en effaçant le code d'identification correspondant.

Pour une transmission tous les 7 jours à heure fixe (chaque mercredi à 15h30), lors de la mise en service du SIMPL'VOX, il suffit de programmer clairement la date et l'heure exacte de la première transmission (le mercredi suivant à 15h30) pour le début du test cyclique et 168h pour la durée entre deux tests cycliques.

0 5 oui / 0 6 oui

En mode DIGITAL, les touches 05 et 06 donnent accès à la programmation de la date et l'heure de la première transmission ainsi que la durée entre deux tests cycliques. Il est recommandé de programmer la date et l'heure du transmetteur avant de paramétrer le test cyclique (Mode vocal, touche 9 puis OUI).

5.18 Inversion de l'information Marche/Arrêt

Il peut arriver que la transmission (surtout en CESA) d'une apparition de défaut sur l'entrée M/A soit interprétée par le centre de télésurveillance, comme une mise à l'arrêt, alors qu'il s'agissait d'une mise en marche.

0 7 oui

Il est possible d'inverser cette information pour l'entrée M/A sans modifier le câblage. Pour accéder à cette fonction il faut composer les touches 0, 7 puis OUI dans le mode digital.

5.19 Sélection de l'écoute pour le mode digital

Le SIMPL'VOX permet l'écoute du site et/ou le dialogue en mode alternat ou mains libres suite à une alarme. Cette fonction peut être activée ou désactivée pour le mode digital indépendamment du mode vocal.

0 8 oui

Pour accéder à cette fonction il faut composer les touches 0, 8 puis OUI dans le mode digital.

5.20 Activer ou désactiver le mode digital

Pour un utilisateur occasionnel du service de télésurveillance ou bien pour une application de type gardiennage où une traçabilité des prises de service et/ou de fin de service est exigée, cette fonction permet d'informer le centre de télésurveillance du début et fin de chaque période d'utilisation du mode digital.



Pour activer ou désactiver le mode digital, il faut composer les touches 0, 9 puis OUI dans le mode digital.

Le SIMPL'VOX propose une méthode plus simple. Il faut tout d'abord enregistrer les codes d'accès vocal et digital. Ensuite lorsque le SIMPL'VOX demande le code d'accès pour entrer en mode programmation, il faut commencer par la touche OUI, puis le code d'accès DIGITAL. Sans entrer en mode programmation, le transmetteur annonce alors l'état actuel avant de proposer la modification. Il suffit de répondre en utilisant les touches OUI ou NON. Toute modification de cette état, même la désactivation génère une transmission digitale.

5.21 Quitter le mode digital

Il est possible de quitter la programmation à tout moment en gardant la touche NON enfoncée pendant 2 secondes.



Mais pour retourner au menu précédent (mode vocal non assisté) sans quitter la programmation, il faut composer les touches 0, 0 puis OUI dans le mode digital.

5.22 Accès à la programmation technique



Les paramètres techniques sont regroupés dans un sous menu à part. Pour y accéder, il faut composer 0, 0 puis la touche OUI dans le mode NON ASSISTE.

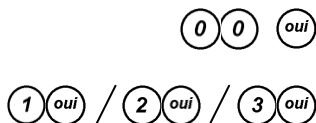
L'accès à ce sous menu peut être protégé par un code de 1 à 4 chiffres (voir programmation des différents codes).

5.23 Polarité des entrées

Les entrées du SIMPL'VOX réagissent à la disparition de leur signal de commande : soit 0V (polarité négative) , soit une tension positive de 4 à 15V (polarité positive).

Par défaut, les entrées du SIMPL'VOX sont programmées en polarité négative, pour être pilotées par une boucle reliée au 0V.

Chaque entrée peut être indépendamment programmée en polarité positive ou négative.



Pour modifier ce paramètre : dans le mode NON ASSISTE, composez deux fois 0 puis OUI pour valider et entrer dans le mode TECHNIQUE. Une fois dans ce mode, les touches 1 à 5 vous donnent respectivement accès aux fonctions qui permettent de modifier la polarité des entrées E1 à E4 et l'entrée M/A.

Pour les entrées E3 et E4, l'accès est automatiquement bloqué par le SIMPL'VOX si la sortie télécommande correspondante (TC1, TC2) est utilisée.

5.24 Temporisation des entrées

Les entrées E1 à E4 sont temporisables de 0 à 9999 secondes (02h46 mn et 39 secondes).

Une entrée temporisée ne peut déclencher une transmission d'alarme que si l'absence du signal de commande dépasse la temporisation programmée.

Exemple d'application : surveillance de coupure secteur. La transmission n'aura lieu que si la durée de la coupure d'électricité dépasse la temporisation programmée.

Lors de l'accès à cette fonction, le SIMPL'VOX vérifie si une temporisation a déjà été enregistrée. Si oui, avant de permettre la modification de celle-ci, le transmetteur annonce la durée enregistrée. Puis il propose, soit de la conserver, soit de la modifier.



Dans le mode TECHNIQUE, il faut composer 6 puis OUI pour entrer dans le sous menu et accéder à la programmation des temporisations des entrées E1 à E4.

Pour les entrées E3 et E4, l'accès est automatiquement bloqué par le SIMPL'VOX si la sortie télécommande correspondante (TC1, TC2) est utilisée.

5.25 Sélection des correspondants pour chaque entrée

Cinq événements provoquent une transmission d'alarme en mode vocal : l'apparition d'un défaut sur l'une des entrées E1 à E4 et la détection de batterie faible.

Pour chacun de ces événements, il est possible de choisir quel(s) correspondant(s) (téléphone vocal 1, 2, 3 et 4) le SIMPL'VOX doit appeler et dans quel ordre.

Par exemple il peut être décidé que pour un déclenchement de E2, seuls les téléphones vocaux 1 et 4 seront appelés, et dans l'ordre suivant : le téléphone vocal 4 en premier puis le téléphone vocal 1.



Dans le mode TECHNIQUE, il faut composer 7 puis OUI pour entrer dans le sous menu et accéder aux fonctions qui permettent de sélectionner les téléphones vocaux pour

les entrées E1 à E4 et batterie faible. Dans ce sous menu, le transmetteur propose de composer un numéro de 1 à 5 : les numéros de 1 à 4 correspondent aux entrées E1 à E4, le numéro 5 correspond à la détection de batterie faible.

5.26 Sélection de la détection et du niveau de batterie faible

Le SIMPL'VOX permet d'activer, par programmation, un détecteur de tension faible intégré qui peut déclencher une transmission d'alarme en cas de défaut et ce, avant l'épuisement total de la batterie de secours.

Si le détecteur de tension faible est programmé, l'entrée M/A est en boucle ouverte (système marche) et l'alimentation du transmetteur a atteint le seuil d'alerte : le message suivant est annoncé toutes les 20 secondes.



Batterie faible !

Au bout de 6 diffusions du message, le SIMPL'VOX déclenche une transmission d'alarme.

La transmission d'alarme pour « Batterie faible » n'aura lieu que si :

- le détecteur de tension faible est programmé
- l'entrée M/A est en boucle ouverte (indiquant que le système est en marche),
- et la tension d'alimentation du SIMPL'VOX a atteint le seuil d'alerte.

8

oui

Cette fonction est accessible par la touche 8 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI. Dans ce menu, le transmetteur propose alors d'activer ou de désactiver la détection de batterie faible puis de régler le seuil d'alerte souhaité.

Le seuil d'alerte est programmable de 10 à 12V, par pas de 0,5V.

Le SIMPL'VOX vous propose successivement les cinq niveaux de tension correspondants aux numéros 1 à 5 (1 pour 10V; 2 pour 10V5; ... ; 5 pour 12V).

2

non

Si 10V5 est le niveau choisi, Il suffit d'appuyer sur la touche 2 et répondre NON à la question :



Détection batterie faible activée pour 10 volts 5.
Voulez-vous modifier ?

5.27 Durée entre deux cycles d'appels en mode vocal

Lors d'un déclenchement d'alarme vocale, le SIMPL'VOX appelle chaque numéro de téléphone programmé, un par un dans l'ordre programmé, jusqu'à l'acquittement.

Un cycle d'appels en mode vocal représente un appel de chaque numéro enregistré.

Si aucun correspondant ne répond ou si ces numéros sont occupés, le transmetteur recommence un nouveau cycle d'appels.

Le nombre maximum d'appels autorisé pour un numéro est de 16. Le nombre maximum de cycles est de 16 également.

Le transmetteur se limite à 4 appels vers les numéros pour lesquels le correspondant décroche mais n'acquitte pas la transmission.

Le tableau 1 résume le fonctionnement des cycles d'appels pour un déclenchement d'alarme non acquitté.

i

Si un seul numéro de téléphone vocal a été programmé et que celui-ci renvoi un signal occupé : conformément à la norme CTR21, le SIMPL'VOX l'appellera 16 fois, entrecoupé d'une courte pause de 6 secondes puis abandonnera. Cette opération n'aura duré que 4 minutes, ce qui pourrait entraîner de graves dommages. **Il est donc vivement conseillé de programmer plusieurs numéros de téléphone et d'utiliser judicieusement la temporisation entre deux cycles d'appels.**

Tableau 1 :

Ordre d'appel des n° ▼		N° CYCLE															
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
TEL 1	Programmé mais ne décroche pas	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
TEL 2	Programmé mais décroche sans acquitter	√	√	√	√	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TEL 3	Non programmé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TEL 4	Programmé mais occupé	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√

√ : un appel a eu lieu
- : pas d'appel.

La valeur initiale (par défaut après RAZ) de cette temporisation est 0 minute et peut être programmée jusqu'à 99 minutes, soit 1 heure et 39 minutes.



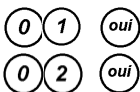
Cette fonction est accessible en composant 9 puis OUI dans le mode TECHNIQUE.

5.28 Sélection des entrées E3 et E4

Les entrées 3 et 4, utilisent respectivement les mêmes bornes que les sorties télécommande TC2 et TC1. Par défaut ce sont les télécommandes qui sont activées. L'activation ou la désactivation des entrées à la place des télécommandes, se fait par programmation dans le mode technique.

Si la borne TC1 est programmée comme sortie télécommande, l'entrée correspondante E4 ne déclenche plus de transmission d'alarme quel que soit son état. De même pour TC2 et E3.

• Pour éviter les déclenchements intempestifs :
1 - Si E3 ou E4 n'est pas utilisée, il faut la programmer en sortie télécommande.



Dans le mode TECHNIQUE, les touches 0,1 puis OUI et 0,2 puis OUI, donnent respectivement accès aux fonctions qui permettent de programmer les télécommandes TC1 et TC2 en entrée E4 et E3.

5.29 Mode sans acquit (GSM/ADSL)

Si le SIMPL'VOX est raccordé sur la sortie téléphone d'un modem ADSL « BOX ADSL », des problèmes d'acquit peuvent être rencontrés car ces derniers ne retransmettent pas toujours les touches composées vers leur sortie téléphone. De plus les tonalités de retour de sonnerie ou d'occupation peuvent être différentes et ne pas correspondre à des tonalités normalisées, ce qui peut rendre impossible l'acquit par raccroché ou la diffusion automatique des messages lorsque le correspondant téléphonique décroche son téléphone.

Dans le mode sans acquit, le SIMPL'VOX diffuse en boucle les messages d'alarme pendant 2 minutes après la numérotation. Par défaut, le SIMPL'VOX rappelle 3 fois chaque numéro programmé. Il est possible de régler le nombre de rappels des numéros de téléphone de 0 à 3. Lorsque le nombre maximum d'appels programmé est atteint, le transmetteur raccroche et attend un nouvel événement.

ATTENTION : il s'agit là d'un mode de fonctionnement dégradé non sécurisé, sans aucune analyse les tonalités de retour sonnerie ou d'occupation. De plus, le nombre limité d'appel par numéro de téléphone, peut réduire les chances d'alerter le (les) correspondant(s).



Cette fonction est accessible en composant 03 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

5.30 Sélection de l'acquit par raccroché

Cette fonction permet d'acquitter la transmission vocale en raccrochant simplement son téléphone après un bip émis par le SIMPL'VOX. Utilisée si l'un des téléphones appelé n'émet pas les tonalités multifréquences (DTMF).

0 4 oui

Par défaut (configuration usine) cette fonction n'est pas activée. Accessible en composant 04 puis OUI dans le mode technique, l'acquit au raccroché est à utiliser avec précaution selon le degré de protection désiré.

5.31 Sélection de l'acquit au décroché

Dans certains cas, il n'est pas toujours possible d'acquitter convenablement le transmetteur.

L'acquit au décroché apporte là une réponse adaptée. Dès qu'un correspondant sur les 4 numéros vocaux programmés, décroche, le SIMPL'VOX considère la transmission comme étant acquittée.

0 5 oui

Toutefois le correspondant qui a décroché recevra les messages d'alarme normalement. Accessible en composant 05 puis OUI dans le mode technique, l'acquit au décroché est à utiliser avec précaution selon le degré de protection désiré.

5.32 Sélection de l'acquit par la touche étoile ou dièse

Cette fonction permet de sélectionner la touche * ou la touche #, à la place d'un code d'acquit numérique.

Pour modifier ce paramètre, il suffit lorsque le transmetteur annonce les trois possibilités (1 pour étoile ; 2 pour dièse ; 3 pour code numérique), de répondre en composant le numéro de son choix.

0 6 oui

Cette fonction est accessible en composant 06 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

5.33 Sélection du mode de numérotation

Le SIMPL'VOX propose trois modes de numérotation : auto-détection, multifréquences (DTMF) et décimale.

Par défaut c'est le mode auto-détection qui est programmé.

Pour modifier ce mode, il suffit de faire son choix lorsque le transmetteur énumère les trois modes (1 pour auto-détection ; 2 pour DTMF ; 3 pour décimale).

0 7 oui

Cette fonction est accessible en composant 07 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

5.34 Mode test des entrées et simulation d'alarme E1

Dans le mode test des entrées, le SIMPL'VOX annonce en vocal chaque changement d'état qu'il s'agisse des entrées E1 à E4, l'entrée M/A ou du niveau de la tension de batterie (tension d'alimentation).

Cette fonction a pour but d'apporter une aide au technicien lors de l'installation ou de la maintenance, en facilitant la vérification du bon fonctionnement des entrées.

 /  Pour sortir de ce mode il suffit d'appuyer sur la touche OUI ou la touche NON.

Tableau 2 :

EVENEMENT	 ANNONCE VOCALE
Ouverture de la boucle M/A	<i>Système en marche</i>
Fermeture de la boucle M/A	<i>Système en mode arrêt</i>
Ouverture de la boucle E1	<i>Déclenchement de l'entrée 1</i>
Fermeture de la boucle E1	<i>Retour de l'entrée 1</i>
Ouverture de la boucle E3	<i>Déclenchement de l'entrée 3</i>
Fermeture de la boucle E3	<i>Retour de l'entrée 3</i>
Détection batterie faible	<i>Détection batterie faible</i>
Retour à la normale du niveau bat.	-

La simulation d'alarme E1 est une méthode rapide pour vérifier le bon fonctionnement du SIMPL'VOX en mode vocal, sans pour autant déclencher tout le système d'alarme et surtout les sirènes.

L'opération se fait directement sur le clavier sans ouvrir le boîtier du transmetteur et donc sans déclencher une alarme d'autoprotection.

Lors d'une transmission en mode test, le SIMPL'VOX vous annonce après chaque diffusion des messages qu'il se trouve en mode test. Cette opération permet de vérifier si la programmation est correcte et si les cycles d'appels se déroulent normalement.

   Ces deux fonctions sont accessibles en composant 08 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

6. TEST DU SIMPL'VOX

6.1 Test du poste téléphonique raccordé derrière le SIMPL'VOX

Le test consiste à s'assurer du bon fonctionnement du poste téléphonique raccordé sur la même ligne que le SIMPL'VOX, en appelant avec celui-ci un ami, un voisin ou un proche.

Puis tout en restant en ligne, il faut déclencher une simulation d'alarme E1 et vérifier que votre communication a été interrompue.

6.2 Déroulement d'une transmission

Après avoir déclenché une simulation d'alarme vocale E1, vérifiez le bon déroulement des cycles d'appels en simulant différents cas, comme ligne occupée ou pas de réponse ...

Une transmission d'alarme vocale se déroule de la manière suivante :

- 1- Prise de ligne et numérotation
- 2- Analyse des tonalités (occupées, retour sonnerie)
- 3- Emission du message général puis du message 1 (pour E1)
- 4- Deuxième émission du message général et du message 1
- 5- Si l'écoute est activée : entrée en mode dialogue pour la durée programmée.
- 6- Proposition de renouveler l'écoute / dialogue
- 7- Demande du code d'acquit
- 8- Dix secondes d'attente pour le code d'acquit
- 9- Si l'acquit par raccroché est activé, alors émission d'un bip
- 10- Dix secondes d'attente pour valider l'acquit au raccroché
- 11- Libération de la ligne
- 12- Si l'acquit n'est pas valide : appel du numéro suivant.

6.3 Détection de sonnerie et téléprogrammation

La téléprogrammation n'est possible que si un code d'accès a été enregistré et si cette fonction a bien été activée dans le mode NON ASSISTE.

Pour vérifier que le SIMPL'VOX détecte les sonneries téléphoniques, il suffit d'observer le voyant rouge sur le clavier. Ce voyant s'allume chaque fois qu'apparaît un signal de sonnerie.

7. ASTUCES

7.1 Remise à zéro des paramètres enregistrés

En cas d'oubli du code d'accès ou tout simplement pour revenir rapidement aux paramètres d'usine, vous devez :

- 1- couper l'alimentation +12V du SIMPL'VOX
- 2- attendre 5 secondes
- 3- réaliser un court-circuit des deux plots RAZ situés entre le contact d'autoprotection et les borniers à vis
- 4- tout en maintenant le court-circuit, remettre l'alimentation du SIMPL'VOX
- 5- garder le court-circuit jusqu'à ce que le voyant rouge s'allume
- 6- retirer le court-circuit
- 7- le SIMPL'VOX propose deux modes de remise à zéro : l'effacement des codes d'accès seuls ou bien l'effacement complet avec retour aux paramètres d'usine

A l'exception de la polarité des entrées, cette dernière opération efface toute la programmation y compris les messages vocaux. Les valeurs par défaut sont indiquées sur la figure 15 en page 19.

7.2 Programmation rapide

Pour les utilisateurs qui connaissent parfaitement la programmation du SIMPL'VOX, il est possible de répondre aux questions sans attendre la fin de chaque phrase.



Dès qu'une touche est pressée, la phrase en cours de diffusion s'arrête et automatiquement le transmetteur passe à la suite.

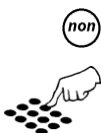
7.3 Interdiction sélective d'accès aux paramètres de base

Dans le MODE ASSISTE et NON ASSISTE, l'utilisateur a accès aux paramètres de base comme les numéros de téléphone, les messages vocaux...

Certaines situations peuvent exiger que seuls les numéros de téléphone soient accessibles.

La méthode suivante permet de sélectionner fonction par fonction, celles qui doivent être autorisées et celles qui ne doivent pas l'être :

- 1- Entrer dans le MODE NON ASSISTE en répondant par la touche NON à la question « *Voulez-vous être assisté ?* »
- 2- Sélectionner la fonction qui doit être bloquée en composant le numéro correspondant (voir figure 15 – Page 19)



- 3- Court-circuiter les plots RAZ
-  4- En maintenant le court-circuit, valider par la touche OUI
- 5- Le SIMPL'VOX confirme par l'annonce du nom de la fonction puis « *désactivée* »

A partir de cet instant toute tentative d'accès à cette fonction sera refusée.

Pour permettre de nouveau l'accès à celle-ci, il suffit de recommencer les mêmes opérations 1 à 5, le transmetteur confirmera par l'annonce du nom de la fonction, puis « *activée* ».

7.4 Télécommande à impulsion avec acquit vocal

Prévue pour piloter les télérupteurs, la télécommande TC2 génère une impulsion à chaque fois qu'elle est actionnée. A chaque impulsion de TC2 le télérupteur change d'état. Mais l'utilisateur ne connaît pas l'état (marche ou arrêt) de l'installation qu'il commande à distance par téléphone.

Si une des entrées d'alarme E1 ou E2 du SIMPL'VOX n'est pas utilisée, il est possible d'allouer cette entrée au contrôle de l'état de l'équipement dont la mise en marche ou à l'arrêt est commandée par TC2.

-   Pour programmer E2 comme entrée de contrôle, il faut tout d'abord empêcher que celle-ci déclenche une transmission à chaque ouverture de sa boucle. Dans le MODE TECHNIQUE, la touche 7 donne accès au sous menu de sélection des numéros que le SIMPL'VOX doit appeler lors d'un déclenchement de E2. Il suffit de n'en sélectionner aucun. Puis dans le mode digital supprimer le code alarme pour E2.

Ensuite, pour rendre un acquit vocal cohérent, il faut enregistrer le message vocal 2, correspondant à l'entrée E2. Exemple : « *Arrosage* »

Si E2 change d'état dans les 2 secondes qui suivent une impulsion de TC2, alors le SIMPL'VOX émet le message vocal 2 suivi de d'un message préenregistré :



« Arrosage » , « en mode marche » ou « en mode arrêt »

A noter que pour le SIMPL'VOX, l'équipement commandé est à l'ARRÊT lorsque la tension de commande est présente aux bornes de l'entrée de contrôle et en MARCHÉ lorsque celle-ci est absente.

i

Présence du signal de commande (boucle fermée) = arrêt

Absence du signal de commande (boucle ouverte) = marche

L'arrêt en configuration négative = boucle reliée au 0V.

L'arrêt en configuration positive = tension positive de 4 à 15V

7.5 Consultation de l'état de l'équipement commandé par TC2

Tout comme il est possible de connaître par téléphone en interrogeant le SIMPL'VOX, l'état de son système d'alarme, on peut également connaître l'état de l'équipement commandé par TC2.



Il suffit pour cela d'entrer par téléprogrammation en mode NON ASSISTE, et de composer les touches 0, 7 puis étoile pour valider. Aussitôt, l'état de l'entrée M/A ainsi que l'état de l'équipement surveillé par E2 est annoncé par synthèse vocale. Si la boucle de l'entrée M/A est ouverte et celle de E2 fermée :



Système en marche !

Arrosage en mode arrêt !

7.6 Utilité du voyant rouge en mode dialogue

Lorsque le SIMPL'VOX passe en mode dialogue type mains libres, la priorité est donnée au microphone intégré qui transmet les bruits ambiants du site au correspondant téléphonique.

Dès que le correspondant parle, le transmetteur inverse le sens en commutant le haut-parleur à la place du microphone. Ainsi le correspondant peut être entendu sur le site.

Deux secondes après que celui-ci ait fini sa phrase, le microphone est de nouveau commuté et transmet les bruits du site vers la ligne téléphonique.

Dans ce mode le SIMPL'VOX indique, en allumant le voyant rouge que le correspondant peut entendre les bruits du site.

Pour établir un dialogue clair, la personne se trouvant sur le site devra observer le voyant rouge et prendre la parole lorsque ce voyant est allumé.

7.7 Test cyclique en mode vocal

Une fois programmé, le test cyclique génère périodiquement et automatiquement un appel en mode digital vers le centre de télésurveillance. Cette opération permet de vérifier le bon fonctionnement du transmetteur et de la ligne téléphonique. Le test cyclique est généralement activé en mode digital.

Le SIMPL'VOX offre toutefois la possibilité de programmer un test cyclique en mode vocal si le raccordement à un centre de télésurveillance n'est pas possible.

Dans ce cas les numéros de téléphone pour le mode digital seront utilisés pour le test cyclique. Le code transmetteur doit être effacé et la date, l'heure ainsi que la durée entre 2 tests correctement programmées.

Lorsque son horloge interne déclenche un test cyclique, le SIMPL'VOX constate que le code transmetteur a été effacé mais qu'un ou plusieurs numéros de téléphone digital sont enregistrés. Le SIMPL'VOX appelle donc ces numéros en mode vocal. Dès qu'un des correspondants répond à l'appel le transmetteur diffuse le message général suivi de « TEST CYCLIQUE » puis raccroche sans demander le code d'acquit. Il applique automatiquement et seulement pour cette opération la méthode d'acquittement au décroché.

8. RESOLUTION DES PROBLEMES DE MISE EN SERVICE

Dès la mise sous tension, le SIMPL'VOX déclenche une transmission d'alarme et le clavier se bloque sans permettre l'accès à la programmation:

- Les entrées non utilisées doivent être, soit reliées aux bornes 0V, soit configurées en sortie pour les entrées E3 et E4.
- Seul le code d'accès à la programmation permet d'interrompre une transmission d'alarme en cours en le composant sur le clavier du SIMPL'VOX.
- Utilisez la fonction « test des entrées » en composant 08 puis OUI dans le menu technique pour vérifier l'état des entrées.



Le SIMPL'VOX décroche puis compose le numéro de téléphone mais l'appel n'aboutit pas :

- vérifiez qu'il ne s'agit pas d'une ligne NUMERIS
- vérifiez que la ligne ne soit pas dégroupée totalement
- vérifiez s'il faut composer un préfixe pour obtenir la ligne extérieure.

Le SIMPL'VOX appelle correctement les numéros programmés mais au moment où l'on arrête l'alarme et non pas au déclenchement de celle-ci :

- la raison est que le SIMPL'VOX trouve un défaut permanent sur son entrée et lors d'une alarme la centrale ne fait que réarmer cette entrée. Vérifiez la polarité de l'entrée utilisée. Vérifiez que la commande soit de type « normalement fermée » et s'il s'agit d'un contact « normalement ouvert », reportez-vous au paragraphe « 4.12 Utilisation d'un contact normalement ouvert »

Le SIMPL'VOX appelle les correspondants en mode vocal mais n'appelle pas le PC de télésurveillance :

Avant de déclencher une transmission en mode digital, le SIMPL'VOX vérifie s'il lui a été programmé :

- au moins 1 numéro de téléphone dans le menu digital
- un code transmetteur d'identification du client
- un code pour l'entrée utilisée

Attention également à la temporisation de l'entrée et les options télécommande pour les entrées E3 et E4.

Vérifiez que la ligne téléphonique ne soit pas une ligne restreinte qui bloque les numéros commençant par 08...

Le SIMPL'VOX appelle le correspondant mais ne délivre aucun message d'alarme ou bien ne délivre les messages que si le correspondant appui sur une touche DTMF de son téléphone :

- La ligne téléphonique supporte-t-elle une liaison ADSL ? Dans ce cas reportez-vous au paragraphe « 4.4 Raccordement de la ligne téléphonique ».
- Le SIMPL'VOX analyse les tonalités que le réseau lui envoie pour déterminer si le correspondant a bien décroché son téléphone. Si vous effectuez un test de votre transmetteur en le déclenchant pour un appel vers votre téléphone portable, il peut arriver que vous décrochiez avant que le réseau télécom n'ait eu le temps d'envoyer la moindre tonalité. Dans ce cas particulier, il faut attendre au moins la deuxième sonnerie avant de décrocher.

Le SIMPL'VOX est raccordé sur la sortie téléphone d'une BOX ADSL et n'arrive pas à reconnaître l'acquit par code.

- Certaines « BOX ADSL » ne retransmettent pas les touches composées sur leur sortie téléphone.
- Le transmetteur s'arrête au bout de 4 cycles d'appels.
- Il est possible d'activer le « Mode sans acquit » en composant 03 puis OUI dans le menu technique. Ce mode dégradé permet de limiter le nombre d'appels des numéros de téléphone programmés.
-



9. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation :	de 9 à 15 Vcc
Ondulation résiduelle :	250 mV
Consommation en veille :	environ 10 mA
Consommation en alarme :	environ 100 mA
Commande des entrées configurées en polarité positive :	
Tension de déclenchement :	de 0 à 1V
Tension de réarmement :	de 4 à 15V
Commande des entrées configurées en polarité négative :	
Tension de déclenchement :	de 4 à 15V
Tension de réarmement :	de 0 à 1V
Courant maximum des sorties télécommandes :	50 mA
Courant max. de la sortie blocage des sirènes :	25 mA
Seuil de détection batterie faible :	de 10 à 12V
Courant maximum du contact d'autoprotection :	100 mA
Degré de protection :	IP 30 (pour un usage en intérieur sec)
Température de fonctionnement :	de 0 à +55°C
Dimensions :	182x112x43 mm
Poids :	370g

Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022

Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000

Exclusivement prévu pour un raccordement au réseau téléphonique commuté public (RTCP)

Conforme à la norme CTR21 et STI 1



Mise au rebut du Produit : conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez-vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

10. GARANTIE



ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication.

La date de fabrication figure sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.

Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.